

CEDEAO



Département de l'Agriculture,  
l'Environnement et des Ressources en Eau  
Politique Agricole Régionale (ECOWAP)

REPUBLIQUE DE GUINÉE



Travail - Justice - Solidarité

UNION AFRICAINE



NEPAD

Programme Détaillé de  
Développement de l'Agriculture  
Africaine (PDDAA)

# GUINÉE

## Revue des efforts de développement dans le secteur agricole

**L'**agriculture guinéenne a enregistré une croissance annuelle de 4% en moyenne, au cours de la période 1998–2005, couvrant la mise en œuvre de la deuxième Lettre de Politique de Développement de l'Agriculture. La performance du secteur est restée supérieure à la croissance de 3,0% de l'économie nationale et celle de 3,1% de la population. Récemment, les performances

du secteur ont été inférieures aux attentes avec un taux de croissance estimé à 2,8% en 2005 par rapport à des prévisions de 3,3%. Cette contre-performance de l'agriculture est principalement attribuée à la baisse de croissance des sous secteurs de l'élevage et de la pêche, qui ont enregistré des taux identiques de croissance de 1,6% en 2005 comparés aux taux respectifs de 2,7% et 2,4% en 2004. Le sous-secteur de la sylviculture a également enregistré un faible taux de croissance de 2,5% en 2005 contre 3,2% en 2004. La croissance du sous-secteur végétale est

restée relativement stable à 3,5% et 3,3% respectivement en 2004 et 2005.

La performance de l'agriculture reste faible par rapport au potentiel agricole important encore peu exploité du pays, avec des conditions naturelles propices à la culture d'une gamme variée de produits agricoles. Le potentiel en terres arables est évalué à 6,2 millions d'hectares dont 25% sont exploités et moins de 10% cultivés annuellement. Les pluies sont abondantes et varient entre 1.100 et 4.000 millimètres.

Les ressources en eau de surface et souterraine sont importantes mais sur les 362.000 ha de terres irrigables, seuls 30.200 ha sont aménagés. Les superficies aménagées du système de cultures inondées sont faibles par rapport au potentiel: 20% pour les bas fonds, 6% pour les plaines intérieures, 3% pour les plaines d'arrière mangrove et 10% pour les plaines de mangrove. Les aménagements de ces zones inondables permettraient d'augmenter significativement les rendements.

La croissance du secteur agricole est surtout induite par la progression des superficies d'environ 3% par an au cours des dernières années. Les rendements ont très peu évolué et restent largement inférieurs aux potentiels pour faire de ce secteur le principal moteur de développement de la Guinée. Malgré les efforts consentis dans l'agriculture au cours des dernières décennies, les pratiques demeurent quasi-inchangées. La promotion de nouveaux itinéraires techniques, la maîtrise de l'eau et l'aménagement des surfaces demeurent très localisés. L'agriculture guinéenne est du type extensif, dominée par un système de culture traditionnelle utilisant très peu d'intrants productifs. Les exploitations de type familial occupent 60% de la population et représentent 95% des terres, mesurant en général entre 0,3 et 0,5 hectare. Elle est fortement dépendante de la pluviométrie pour 95% des superficies emblavées et sa production est principalement destinée à la satisfaction des besoins alimentaires de la famille – agriculture de subsistance.

La contribution de l'agriculture dans le produit intérieur brut (PIB) est inférieure à 20% et n'a cessé de baisser au cours des dernières années. Ces revenus d'exportation sont faibles et ne peuvent, à l'état actuel, servir d'alternative aux recettes instables des exportations minières afin d'améliorer la stabilité macro-économique du pays. Les produits agricoles représentent respectivement 11% et 17% des exportations et des importations du pays. Ces dernières ont évolué respectivement de 15% et 10% au cours de la période 1998–2007. La couverture déficitaire des produits agricoles s'est élargie de manière importante depuis 2004. La Guinée exporte principalement le coton, le café, les fruits et légumes et importe surtout les produits céréaliers, dont le riz, et les viandes pour son alimentation. Le sous-secteur des cultures végétales domine

l'agriculture guinéenne avec 65% du PIB nominal en 2003. L'élevage, la sylviculture et la pêche représentent respectivement 19%, 14% et 4%.

La riziculture est la principale spéculation agricole avec 80% des exploitations, 67% des superficies emblavées, 65% des besoins céréaliers, 37% de la population active, 11% des importations, 23% du PIB primaire et 6% du PIB national. Les autres spéculations vivrières importantes sont le maïs, le fonio, l'arachide et le manioc. L'élevage reste une activité importante avec plus de 2,9 millions de têtes de bovin, 1,0 millions de têtes de caprin et 0,9 millions de têtes d'ovin recensées en 2001. Il reste le seul sous-secteur à bénéficier d'une source fiable et durable de fourniture d'intrants. Malgré une tendance globale à la hausse, les captures du sous-secteur de la pêche ont été marquées par une forte instabilité au cours de la dernière décennie. La part des profits revenant au trésor public ne représente que 5% de la valeur des ressources annuellement pêchées dans les eaux du pays. La Guinée n'intervient au commerce international des produits de la pêche que sous la seule forme de poissons entiers, sans valeur ajoutée locale.

Avec un revenu par habitant estimé à \$US 400, la Guinée est classée parmi les pays les moins avancés. Les profils de la pauvreté élaborés en 2002–2003 et 2007 ressortent une dégradation du niveau de vie de la population guinéenne au cours des dernières années. La proportion des individus vivant au dessous du seuil national de pauvreté est passée de 49,1% à 53,0%, soit une progression de 3,9 points de pourcentage au cours de la période 2003–2007. La proportion de la population disposant de moins d'un dollar parité du pouvoir d'achat par jour estimée, à 70,0% en 2002/2003 serait estimée à 73,2% en 2007. A l'instar de la plupart des pays en développement, la pauvreté est un phénomène rural avec 63,0% des ruraux vivant au dessous du seuil de pauvreté national en 2007 contre 59,9% en 2002/2003. Les ruraux contribuaient pour 69,3% de la population guinéenne et 82,3% de la pauvreté nationale en 2007. Les taux de pauvreté à Conakry et dans les autres centres urbains étaient respectivement de 26,3% et 36,2% en 2007. La pauvreté accentue la sécurité alimentaire, avec environ 2.302.000 ruraux en insécurité alimentaire, soit 35,5% de la population et

Tableau I – Rendements visés et objectifs d'exportation pour les cultures sélectionnées (tm)

Culture	2007	2018	Exportation	Culture	2007	2018	Exportation
Coton	15 000	70 881	62 595	Anacarde	3 600	9 523	9 523
Café	65 000	186 983	75 870	Hévéa	12 000	31 744	31 744
Mangue	60 000	155 827	104 115	Ananas	5 000	15 000	16 000
Huile de palme	84 000	166 892	63 372				

32,0% des ménages en milieu rural. L'insécurité alimentaire sévère touche 602.000 personnes, soit 35,4% des personnes concernées et 8% des ménages. Le riz est le premier poste de dépense des ménages guinéens pour un peu plus de 20%; il est suivi du maïs pour 12%, de l'arachide, des agrumes, du fonio, du mil/sorgho, du manioc et de la patate, chacun occupant 4% à 6% des dépenses des ménages guinéens.

## STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE A LONG TERME ET STRUCTURES DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

### Politique Nationale de Développement de l'Agriculture – Vision 2015

La Politique Nationale de Développement de l'Agriculture (PNDA) – Vision 2015 fait suite à la stratégie de développement de l'agriculture guinéenne dictée par les Lettres de Politique de Développement de l'Agriculture et la Lettre de Politique de Développement de l'Élevage. La nouvelle stratégie de l'agriculture guinéenne devrait contribuer à la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la sécurité alimentaire, la diversification des productions vivrières, la réduction des importations de riz, l'amélioration de la balance des paiements et la protection de l'environnement. Elle s'articule autour de l'amélioration de l'efficacité et l'efficience des exploitations familiales et des marchés, de la promotion de l'entreprenariat agricole grâce à la stimulation de l'initiative privée, de l'amélioration de l'accès aux marchés national, sous-régional et international des produits agricoles et de l'assurance d'une gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement. La PNDA vise principalement à exploiter les poches de productivité en vue de l'accroissement de la production agricole et la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté. Elle se présente en trois axes stratégiques, à savoir : (i) le renforcement de la sécurité alimentaire par la diversification et l'accroissement des productions vivrières et animales pour promouvoir la souveraineté alimentaire ; (ii) l'accroissement des revenus agricoles par le développement des opportunités économiques et l'amélioration de l'accès au marché dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire; et (iii) le développement des mesures transversales d'accompagnement pour garantir l'efficacité des investissements.

### Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR)

Le riz est l'aliment de base de la population et la principale spéculation agricole en Guinée. La riziculture étant un axe stratégique important de la PNDA, le Gouvernement guinéen, avec l'appui des partenaires de développement, a récemment élaboré une stratégie nationale pour le développement de cette activité en vue de réduire la vulnérabilité des populations face aux fluctuations des prix mondiaux. La stratégie de la riziculture est axée principalement sur l'amélioration des rendements moyens du riz de 1,4 à 2,8 tonnes à l'hectare entre 2008 et 2018. Elle s'articule sur la création de deux pôles de développement (Basse et Haute Guinée), par l'aménagement de superficies sous gestion durable, le soutien à la riziculture pluviale par une large diffusion de la variété de riz « NERICA », et l'accès aux intrants et équipements agricoles. La stratégie de développement de la riziculture est principalement axée sur un accroissement de près de 60% des superficies sous gestion durable et de plus de 40% des rendements, pour une progression ultime de plus de 125% de la production rizicole à l'horizon 2018 comparée au niveau de 2008. La stratégie vise également à améliorer le taux de couverture des besoins en riz, qui passerait de 74% en 2008 à 132% en 2018.

### Stratégie de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (LPDPA)

La Lettre de Politique de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (LPDPA), promulguée en mars 2009, fait suite au schéma directeur de développement de la pêche et de l'aquaculture lancé en 1996. La nouvelle stratégie de développement s'attache à accroître la contribution du secteur à la sécurité alimentaire, à créer de la valeur ajoutée et accroître la rente attachée aux ressources, et à élargir et diversifier les opportunités d'emplois. La LPDPA s'articule autour de trois axes : (i) renforcer les capacités des secteurs publics et privés, (ii) gérer durablement les ressources aquatiques, et (iii) valoriser les produits de la pêche et de l'aquaculture. D'ici à 2015, il s'agira de changer le contexte de la pêche en développant les capacités nationales de gestion du secteur, en améliorant la connaissance des ressources naturelles, en assurant leur protection et celle de l'habitat, en favorisant une exploitation durable, et en éradiquant les mauvaises pratiques comme la pêche illicite non réglementée et non contrôlée dans l'optique de démultiplier les investissements en vue d'une plus grande intégration de la pêche à l'économie nationale.

### Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)

Le DSRP constitue le cadre national d'intervention en faveur du développement économique et social en Guinée

adopté par le Gouvernement en janvier 2002. Il s'articule autour de trois axes principaux dont : (i) l'accélération de la croissance avec de larges opportunités d'emplois et de revenus pour les populations pauvres ; (ii) le développement et l'accès équitable aux services sociaux de base, et (iii) l'amélioration de la gouvernance et le renforcement des capacités institutionnelles et humaines. Le DSRP assigne au secteur agricole et rural, un rôle de premier plan dans la création de richesse et la réduction de la pauvreté. Cette place est octroyée au secteur rural eu égard au potentiel de croissance de l'agriculture guinéenne – bénéficiant de conditions naturelles propices - et à l'ampleur de la pauvreté en milieu rural – 4 pauvres sur 5 vivent en milieu rural. Dans ce contexte la stratégie de développement de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche constitue un cadre d'opérationnalisation du DSRP. Cependant, pour que le secteur primaire joue pleinement son rôle de moteur du développement de la Guinée, le DSRP reconnaît l'importance de la stabilisation macro-économique et du développement des infrastructures de base.

## PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT SOUS LE PNIA

### **Développement durable de la riziculture**

L'objectif global du programme est d'assurer la sécurité alimentaire des populations guinéennes et de dégager des excédents en riz pour l'exportation.

Les objectifs quantitatifs sur la période 2008–2016 sont (i) accroître la production rizicole de 3,5 fois, (ii) doubler la productivité en faisant passer les rendements de 1,2 à 2,45 t/ha, (iii) assurer une exportation de près de 50% sur le marché régional et international.

**Promotion de l'irrigation et gestion de l'eau en riziculture** : L'objectif de ce sous-programme est de réaliser des nouveaux aménagements avec maîtrise totale de l'eau sur 110.000 ha et de réhabiliter 50.000 ha en riziculture.

**Intrants et équipements agricoles** : Ce sous-programme vise à améliorer la production, la distribution et l'utilisation des intrants et équipements agricoles nécessaires à la modernisation des exploitations et à l'intensification des systèmes rizicoles.

**Recherche, transfert de technologies et conseils agricoles** : L'objectif est de réaliser des activités de recherche et de conseils agricoles permettant de lever les contraintes à l'amélioration de la production et de la productivité du riz.

**Développement des capacités d'accès aux marchés agricoles** : Vise à créer les conditions favorables à la commercialisation et à la transformation de la produc-

tion nationale de riz sur les marchés national, sous-régional et international.

### **Diversification pour la sécurité alimentaire**

Ce programme a pour objet l'amélioration de la disponibilité et l'accessibilité des populations à un marché national diversifié; l'augmentation des productions animales nationales; la disponibilité de poisson sur les marchés locaux; la disponibilité des informations produites par les dispositifs spécialisés sur les différents paramètres de sécurité alimentaire.

**Cultures vivrières autres que le riz** : Ce sous-programme mettra l'accent notamment sur l'amélioration i) de la production, de la productivité, de la transformation et du marché desdits produits ; ii) de la disponibilité et l'accessibilité des populations à un marché national diversifié de produits vivriers ; iii) de la commercialisation des produits dérivés du manioc (cossette, gari, amidon, attiécké, etc.) accroître leur part à la consommation pour réduire le per capita consommation du riz.

**Filières animales** : Améliorer l'accessibilité des produits animaux, augmenter les productions animales nationales en vue de couvrir l'essentiel des besoins de consommation de la population et une meilleure contribution du sous-secteur de l'élevage à la sécurité alimentaire et la génération de revenus supplémentaires au niveau des acteurs des filières concernées.

**Pêche et aquaculture** : Ce sous-programme vise l'accroissement de la contribution du secteur à la sécurité alimentaire nationale en améliorant le taux de consommation per capita de moins de 13 kg en 2009 à 17 kg en 2018.

**Promotion du droit à l'alimentation et gestion des crises alimentaires** : Ce sous-programme vise à disposer des informations produites par les dispositifs spécialisés sur les différents paramètres de sécurité alimentaire; de débattre les informations produites au sein de dispositifs de concertation et de décision associant les acteurs du secteur public et privé, les partenaires au développement, les ONG, la société civile au sein du conseil technique de la sécurité alimentaire (CTSA) et à fournir aux décideurs les informations certifiées à temps pour décider des mesures à prendre pour enclencher les interventions.

### **Promotion des exportations agricoles de l'agrobusiness**

Ce programme a pour objectif global d'améliorer la compétitivité des filières agro-industrielles et d'exportation sur les marchés nationaux, sous-régionaux et internationaux, contribuant ainsi à une croissance agricole largement partagée en Guinée.

**Amélioration des performances des filières agro-industrielles et d'exportation :** L'objectif de cette composante est d'améliorer les performances techniques et économiques des filières ciblées, en améliorant leur structuration, en renforçant les capacités des acteurs privés à répondre aux opportunités et aux exigences des marchés, tout en contribuant à accroître la productivité agricole.

**Développement des infrastructures d'irrigation, de transformation, de conservation, de commercialisation et d'accès au marché :** L'objectif de ce sous-programme est de contribuer à l'accroissement de la productivité agricole, à l'amélioration de la qualité des produits et à la diversification agricole, tout en renforçant les liens entre producteurs et marchés.

**Amélioration du climat des affaires pour la promotion des exportations et le développement de l'agrobusiness :** Ce sous-programme a pour objectif d'améliorer l'environnement des affaires pour le rendre plus attractif aux investisseurs locaux et internationaux, en développant un cadre légal et réglementaire favorable et en renforçant les capacités des prestataires de services publics et privés utiles au développement des filières.

**Pêche et aquaculture :** Ce sous programme pêche aquaculture permettra d'améliorer les impacts de cette filière et d'éradiquer la pêche illicite, non-déclarée et non-réglémentée responsable de la perte annuelle d'environ 30 millions de dollars.

**Filières animales :** Ce sous-programme vise à l'organisation et/ou la participation à des foires et comices d'élevage (niveaux national et sous-régional) pour la promotion des produits d'élevage.

## Gestion intégrée des ressources naturelles renouvelables

Le principal objectif de ce programme est d'améliorer et de sécuriser les systèmes de production sur des bases durables, tout en veillant à la protection de l'environnement dans toutes ses composantes; de gérer de façon concertée et durable les ressources naturelles partagées en vue d'améliorer sensiblement les conditions de vie des populations à travers :

**Appui à la gestion des écosystèmes forestiers, fauniques et transfrontaliers :** Cette composante vise à contribuer à la préservation et l'utilisation rationnelle des ressources forestières et fauniques en vue de favoriser une agriculture durable et la préservation du couvert végétal en vue de freiner le processus de dégradation du patrimoine forestier; à assurer la reconstitution des zones dégradées, à accroître la rentabilité économique des produits forestiers ligneux et la promotion des produits forestiers non ligneux, à préserver la faune sauvage en

vue d'assurer les équilibres éco systémiques pour une plus grande production de biens et services.

**Pêche et aquaculture, conservation et surveillance des pêches :** Assurer au pays, entre 2011 et 2018, la bonne gouvernance des ressources halieutiques et aux populations, des moyens d'existence durables en i) restaurant la biodiversité affectée par la disparition constatée d'espèces, la baisse notoire de la taille des grands individus, ii) en portant progressivement l'indice d'abondance globale des ressources à 200 kg/30 mn de chalutage en lieu et place des 50kg/30 mn en 2009, iii) en régulant l'effort de pêche pour éviter la surpêche et la surcapacité de la flotte, iv) en développant la cogestion des ressources naturelles à travers notamment la surveillance participative.

**Gestion des ressources pastorales des espaces pastoraux et intégration agriculture-élevage:** Son objectif est de renforcer les infrastructures et ce sous-programme vise à préserver la base productive de l'élevage et à développer l'intégration agriculture-élevage.

**Gestion de la sécurisation foncière :** A comme objectif d'améliorer les conditions d'accès et de gestion durable et équitable des ressources foncières rurales.

**Amélioration de la fertilité des sols :** Assurer l'accroissement de la productivité agricole par : i) l'utilisation de la fumure organique, ii) la maîtrise de l'application des systèmes agro forestiers.

**Adaptation aux changements climatiques (PANA):** En raison des mauvaises pratiques d'exploitation des ressources naturelles et de leurs effets sur le climat, le sous programme a pour objectif d'identifier et de mettre en œuvre des mesures urgentes à prendre pour s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques.

**Gestion des ressources génétiques animaux :** Ce sous-programme a comme objectif d'améliorer la productivité du bétail.

## Renforcement institutionnel et de coordination de la mise en œuvre du PNIA

Son objectif global consiste à améliorer les performances du cadre institutionnel ; il vise également à mettre en place un dispositif de coordination nationale de suivi de l'exécution du PNIA.

**Amélioration de la qualité des services publics agricoles :** Ce sous programme vise à appuyer le Système National de Recherche Agronomique (SNRA); à appuyer l'Agence Nationale de la Promotion Rurale et du Conseil Agricole (ANPROCA); à appuyer le système d'information (SNSA, SIPAG,ACA, CNDIDR etc.); à appuyer la formation agricole et rurale ; à appuyer l'amélioration du financement du secteur rural; a appuyer certaines directions nationales et leurs services rattachés.

**Renforcement des capacités des acteurs :** Ce sous programme a comme objectif d'appuyer les organisations professionnelles agricoles, le secteur privé et de réviser le code de la pêche maritime et de préparer les textes d'application.

**Coordination du programme :** Le rôle du dispositif de coordination aura un caractère multisectoriel et transversal et devra impliquer un grand nombre d'acteurs car sa mise en œuvre doit obéir au principe de concertation à tous les niveaux. Ses principales fonctions seront (i) d'approuver les plans stratégiques et d'actions de mise en œuvre du PNIA ; (ii) de définir les priorités de réalisation des actions, (iii) de mobiliser les ressources nécessaires à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes et projets, (iv) de surveiller et de coordonner les actions de l'ensemble des partenaires impliqués dans la mise en œuvre de ce programme.

## FINANCEMENT ET INSTITUTIONS INTERVENANT DANS LE SECTEUR AGRICOLE

### Le financement public

De 1996 à 2003, les investissements effectifs du développement rural ont été de 359 milliards de GNF, contre 1 032 milliards de GNF prévu, soit un taux d'exécution moyen de 34,8% sur une période significative de 8 ans. Rapporté au budget global de l'Etat, la part consacrée au développement rural sur la période 1999–2003 a régulièrement baissé et a représenté 4,4% (2003) à 8,8% (1999) en valeur relative, les montants nets décaissés ayant oscillé entre 62 milliards de GNF (2000 et 2002) et 74 milliards de GNF (2001). A l'instar des autres pays de l'Afrique, la Guinée s'est engagée lors du sommet de Maputo en 2003, à accroître ses allocations budgétaires en faveur du secteur agricole d'au moins 10% de son budget annuel. Le Programme National d'Investissement à Moyen Terme (PNIMT) est un programme quinquennal (2005–2009) comprenant un ensemble de sous-programmes cohérents

avec le Plan Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) et le DSRP. Il s'agit d'une première phase d'investissement appelée à contribuer à la relance durable de l'économie et à la réduction sensible de la pauvreté en milieu rural.

### Le financement privé du secteur agricole

La Guinée ne dispose pas actuellement d'un système de suivi des dépenses privées effectuées dans le secteur agricole. Les informations jusqu'ici disponibles proviennent de l'enquête intégrale de base pour l'évaluation de la pauvreté de 2002/03. Selon cette dernière, le secteur privé guinéen a dépensé près de 78 milliards de GNF dans l'activité agricole. Malgré le manque d'informations sur les investissements des sociétés, y compris les investissements directs étrangers, il convient de mentionner que la faible fourniture des services de base (eau, électricité et communication) est actuellement une contrainte importante dans la stratégie d'attraction des investissements dans le secteur. En effet, le taux d'investissement privé, tout secteur confondu, qui se situait à 14% du PIB en 1998 a reculé substantiellement au cours des dernières années, pour s'établir à près de 6% du PIB en 2004. Plusieurs structures interviennent dans les activités financières d'épargne et de crédit en milieu rural, entre autres, le Crédit Rural de Guinée, le Réseau Yèté Mali, le Programme Intégré pour le Développement de l'Entreprise, la Fédération des Paysans du Fouta, les institutions financières privées telles que la BICIGUI, etc. Malgré ces interventions, le système d'intermédiation financière reste très limité et le coût des prêts élevé. Ces contraintes limitent considérablement l'accès au crédit des ruraux, en particulier celui des petits producteurs qui constituent plus de 70% de la population rurale.

### Les structures publiques du monde rural

En Guinée, la coordination de l'élaboration de la mise en œuvre et du suivi-évaluation de la politique du Gouvernement en matière d'agriculture, d'élevage et de la pêche est assurée par le Ministère de l'Agriculture et de l'élevage et le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture. Dans le domaine de la recherche, l'Institut de Recherches Agronomiques de Guinée (IRAG) conduit des program-

Tableau 2 – Coûts des programmes d'investissement du PNIA (millions de \$US)

Programmes	2009–2011	2012–2015	2016–2018	Total	Mobilisé	Gap
1. Développement durable de la riziculture	281,5	486,5	522,0	1 300,0	636,0	664,0
2. Diversification pour la sécurité alimentaire	155,6	314,4	165,7	635,7	22,0	613,7
3. Promotion des exportations et de l'agrobusiness	67,8	652,1	151,6	871,2	519,0	352,2
4. Gestion intégrée des ressources naturelles renouvelables	50,8	76,2	76,2	203,1	14,0	189,1
5. Renforcement institutionnel et de coordination	63,0	55,0	38,5	156,5	13,0	143,5
<b>TOTAL PROGRAMME</b>	<b>618,6</b>	<b>1589,2</b>	<b>954,0</b>	<b>3166,4</b>	<b>1204,0</b>	<b>1962,4</b>

mes de recherches appliquées dans différents domaines. Il comprend une direction générale dotée d'une direction scientifique et sept centres de recherches agronomiques. En matière d'appui/conseil, les services sont assurés par l'Agence Nationale de Promotion Rurale et de Conseil Agricole (ANPROCA) dont le rôle est de favoriser et d'appuyer la structuration des producteurs dans les différentes zones de production et leur assurer un appui conseil ; d'apporter un appui sur le plan du fonctionnement et de la logistique pour les huit Antennes Régionales et d'assurer le fonctionnement des trois centres de formation et de vulgarisation.

## Les Organisations Non Gouvernementales

Dans le cadre de la poursuite du désengagement de l'Etat des activités de production et de commercialisation, le secteur privé intervient dans les différentes activités agricoles : construction de pistes rurales, réalisation d'infrastructures de conservation, de transformation, de transport et de commercialisation des produits agricoles. On note également la création de plusieurs mouvements associatifs dans le cadre de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles, forestiers et d'élevage. Cette situation a permis de mettre en place le Conseil National du Secteur Privé, le Patronat, la Chambre Nationale d'Agriculture, la Chambre de Commerce, la Confédération Nationale des OP de Guinée, la Confédération du Conseil National des Eleveurs de Guinée, du Conseil National de la Pêche de Guinée, etc.

Malgré les efforts d'attraction du privé dans le secteur agricole, ce dernier se caractérise par une insuffisance de la politique d'incitation et de promotion des structures privées. L'investissement privé est contraint par l'insécurité foncière, l'indisponibilité de crédits à moyen et long terme, les distorsions dans la politique de distribution des intrants, l'intervention de l'Etat dans les structures de production, la faiblesse ou la quasi inexistence de mécanismes de régulation et de gestion de l'équilibre interne des filières agricoles par rapport au marché international. Dans un contexte international de libéralisation croissante des marchés, y compris ceux agricoles, la viabilité des filières agricoles dépendra de leurs capacités à maintenir leur équilibre interne en termes de rentabilité.

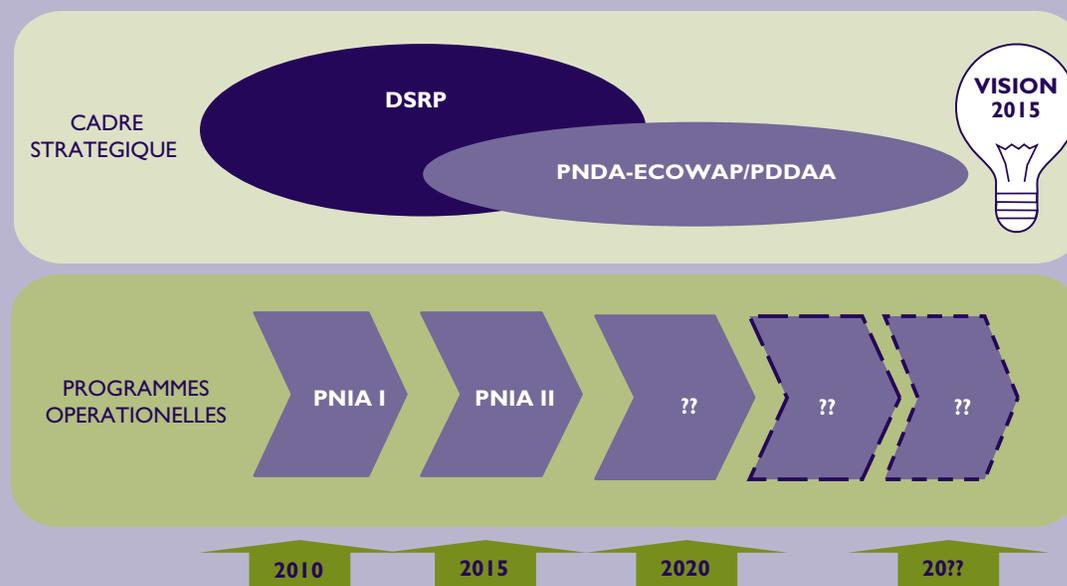
# LIENS ENTRE LES EFFORTS DE DEVELOPPEMENT DE LA GUINEE ET L'ECOWAP/PDDAA

Le volet agricole du NEPAD, c'est-à-dire le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine

(PDDAA) est initié pour servir de cadre d'intervention aux politiques et stratégies de développement de ce secteur dans le continent. Il est crédité d'une réelle volonté de mise en œuvre par les chefs d'Etat africains, qui ont pris, à Maputo en 2003 l'engagement de consacrer au moins 10% des budgets de fonctionnement de leur pays respectif au financement du secteur agricole. La politique agricole des Etats de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAP) dont l'objectif central est de contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté dans les États membres, adoptée en janvier 2005, sert de cadre de mise en œuvre du PDDAA dans la sous-région. Il compte les cinq piliers ci-après: i) accroissement des superficies cultivables desservies par des systèmes fiables de maîtrise de l'eau; ii) amélioration des infrastructures rurales et de l'accès au marché; iii) augmentation des approvisionnements alimentaires et réduction de la faim; iv) recherche agricole, diffusion et adoption de technologies nouvelles; v) autres domaines centrés sur les secteurs de l'élevage, de la pêche et des forêts.

A partir d'une analyse approfondie du rythme de la croissance de l'économie en général, et du secteur agricole en particulier, le PNIA qui est l'instrument de mise en œuvre de l'ECOWAP/PDDAA au niveau national voudrait définir les options de développement indispensables à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. De façon concrète, il s'agit de définir les options de développement agricole qui permettent de réduire de moitié l'incidence de la pauvreté au niveau national. L'objectif de l'analyse suivante (Brochure 2) est d'ajouter de la valeur aux efforts gouvernementales de croissance et de réduction de la pauvreté en cours par une traduction chiffrée des cinq scénarios de développement agricole: (i) la continuation des tendances actuelles dans le secteur ; (ii) l'impact des principaux programmes de la PNDA qui visent à exploiter les poches de productivité en vue de l'accroissement de la production agricole, la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité alimentaire, (iii) l'impact de la SNDR axée sur un accroissement de 59% des superficies sous gestion durable et de 42% des rendements avec pour objectif ultime, un accroissement de la production de riz de 126% et un taux de couverture des besoins en riz de 132% à l'horizon 2018 ; (iv) réalisation effective de l'objectif de l'ECOWAP/ PDDAA d'une croissance de 6% dans le secteur agricole; (v) réalisation de l'objectif OMDI de réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015; et (vi) réalisation de ce dernier objectif non en 2015 mais en 2020.

Graphique I : Relation entre l'ECOWAP/PDDAA, DSRP, PNDA et PNIA



### Définitions et Descriptions

**DSRP (Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté) :** Une stratégie nationale à long-terme (2015) qui constitue le cadre national d'intervention en faveur du développement économique et social.

**ECOWAP/PDDAA (Politique Agricole Commune de la CEDEAO / Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine) :** Un cadre à long-terme pour le développement du secteur agricole dans la sous-région.

**PNDA (La Politique Nationale de Développement de l'Agriculture) :** Une stratégie à long-terme (2015) qui vise à exploiter les poches de productivité en vue de l'accroissement de la production agricole et la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté.

**PNIA (Le Programme Nationale d'Investissement Agricole) :** Un ensemble de programmes nationaux prioritaires d'investissements agricoles

### Relations entre les programmes

**PDDAA :** Cherche à orienter et à appuyer les efforts régionaux et nationaux à travers afin de garantir la réalisation des objectifs de croissance de 6% et une part budgétaire de 10% pour le secteur agricole.

**ECOWAP :** Définit les priorités régionales et sert de cadre de mise en œuvre du PDDAA dans les états membres à travers les PNIA.

**PNDA :** s'insère dans un cadre régional intégrateur de politiques agricoles dictées par l'ECOWAP et le PDDAA.

**PNIA :** Traduit les priorités définies dans la DSRP en programmes spécifiques d'une durée déterminée dont la mise en œuvre mène vers la réalisation des objectifs définis dans le PDDAA et en conformité avec les priorités de l'ECOWAP.

Cette synthèse est tirée du rapport des experts de la Guinée avec l'assistance de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI) et le soutien financier de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), du Département pour le Développement International (DFID), de l'Agence Suédoise pour le Développement International (SIDA), de l'Agence Internationale pour le Développement (USAID), et du Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ).

## REPUBLIQUE DE GUINEE

Liste des ministères impliqués dans la mise en œuvre du programme PDDAA/PNIA : Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ; Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture ; Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ; Ministère de la Coopération et de l'Intégration Africaine ; Ministère de l'Economie et des Finances ; Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ; Ministère du Plan et de la Promotion du Secteur Privé ; Ministère de l'Hydraulique et de l'Energie.

Liste des personnes responsables du PDDAA/PNIA : M. Dominique NINAMOU, Secrétaire général du MAE : (+224) 30 41 11 61 ; M. Kaba CAMARA : (+224) 60 55 49 87; Directeur général BSD-MAE/Cellule PNIA-Guinée ; M. Alpha Yaya DIALLO ; Cellule Nationale CEDEAO/ Guinée (+224) 60 25 11 61.